

POLITIQUE INDUSTRIELLE BRITANNIQUE; DECLARA- TION OFFICIELLE

Sir Auckland Geddes déclare officiellement qu'aucunes restrictions ne seront imposées sur les marchandises de l'empire.

Sans le consentement du Cabinet.

La déclaration définitive faite au Parlement britannique, le 10 mars, par sir Auckland Geddes, ministre de la Reconstruction, concernant la politique industrielle du gouvernement, est d'une importance capitale non seulement pour les hommes d'affaires de la Grande-Bretagne, mais encore pour toutes les compagnies des autres pays qui sont intéressées dans l'exportation au Royaume-Uni.

Sir Auckland Geddes déclara que le gouvernement avait décidé qu'aucunes restrictions ne seraient, ou ne continueraient d'être, imposées sur les marchandises venant d'une partie quelconque de l'empire, sans le consentement préalable du cabinet, lequel ne serait accordé qu'en face d'une nécessité absolue et actuellement imprévue. Tous les matériaux bruts devant servir aux industries locales seraient maintenant admis sans restrictions. Quelques articles fabriqués qui constituent le matériel nécessaire aux manufacturiers du Royaume-Uni seraient admis sans restrictions, sauf dans le cas où ces articles seraient produits par des industries qu'il était urgent d'encourager dans le Royaume-Uni et qui demandaient de la protection et, dans ce cas, ils seraient sujets à des restrictions. Les produits manufacturés seraient sujets à des restrictions lorsqu'ils ne seraient pas considérés essentiels à la consommation dans le Royaume-Uni, ou lorsqu'ils proviendraient des industries britanniques demandant d'être mises à l'abri de la compétition étrangère pendant leur époque de rétablissement, industries qui avaient été désorganisées pour des fins de guerre ou qui ont été créées ou encouragées à cause de circonstances amenées par la guerre. Cette politique serait adoptée pour la période de transition et serait de nouveau étudiée au premier septembre. Cependant, aucune promesse n'est faite qui pourrait faire croire que les restrictions seront abolies même à cette date.

RESTRICTIONS SUR L'EXPORTATION.

Le gouvernement britannique serait à conclure une entente expéditive en ce qui a trait aux affaires d'Europe afin que l'embargo soit levé le plus tôt possible. Le gouvernement s'efforce aussi de restaurer l'exportation à l'étranger de Londres et autres ports, malgré le fait que ceci entraîne de nombreuses difficultés.

Il y a une grande diminution de produits dans les marchés d'outre-mer, et, en conséquence, il importe de stimuler les industries à l'intérieur. Les travaux publics seront les premiers à recevoir l'appui de la caisse publique, puisqu'ils pourront donner de l'emploi à une main-d'œuvre considérable. On se propose d'activer et de stimuler les industries domestiques tandis que les marchés étrangers cherchent à recouvrer leur état normal. Sir Auckland Geddes déclara qu'il n'entrerait pas dans les détails, mais il ajouta que le point qu'il voulait faire ressortir était que le gouvernement avait déjà tracé sa ligne de conduite en matière d'industries. Il croit sincèrement que l'industrie du Royaume-Uni reviendra à son état normal et sera désormais plus florissante qu'à aucune époque de son histoire.

LA PÉRIODE DE TRANSITION.

La démobilisation se fait rapidement et la Grande-Bretagne se voit dans la nécessité de trouver sans plus tarder une source d'emploi considérable. Un grand nombre de manufactures affectées jusqu'ici aux munitions ou autres contrats de guerre se jettent dans la fabrication de nouveaux produits et demandent l'ouverture de certains marchés

COMMISSION ROYALE DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Crédit octroyé au ministère du Travail pour les frais de la commission d'enquête.

Par un arrêté en conseil sanctionné le 17 avril, un crédit est octroyé au ministère du Travail pour les frais de la Commission royale des relations industrielles. Voici l'arrêté:

Le comité du Conseil privé, à la demande du ministre du Travail, recommande que la somme de \$25,000 soit accordée au ministère du Travail, sous l'empire de la loi des crédits de guerre, 1919-1920, pour le paiement des frais encourus par la Commission royale des relations industrielles.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

immédiats afin de pouvoir donner de l'emploi pendant la période de transition et en attendant qu'elles puissent atteindre leur maximum de rendement. L'incertitude de la situation ouvrière et les sérieuses représentations des intérêts manufacturiers ont sans doute poussé le gouvernement à chercher les moyens les plus propres à faire face à cette période de transition sans aborder la question d'une politique industrielle permanente. Il n'y a pas d'unanimité d'opinions au sujet d'un tarif de protection élevé. Le gouvernement a retardé l'étude de cette question afin de diriger ses efforts vers la satisfaction des besoins d'urgence conformément à son propre jugement. Il est probable aussi qu'un grand nombre soit d'avis qu'il vaut mieux remettre l'étude d'une politique permanente à un moment où, au pays comme à l'étranger, la situation générale aura retrouvé son niveau normal.

L'INCERTITUDE AFFECTE LES IMPORTATEURS.

Conformément à la politique du gouvernement britannique, le département des Restrictions sur l'Importation du Board of Trade qui est chargé des autorisations d'importer, cherche à n'autoriser des pays alliés et neutres que l'importation des produits nécessaires à l'industrie britannique. Avant de permettre l'importation de produits manufacturés ou d'articles en demande de complément de main-d'œuvre, les industries britanniques sont consultées. Cette manière de procéder entraîne inévitablement des discussions prolongées dont résultent des retards considérables. En certains cas on a déjà fait des concessions relativement à l'entrée libre d'une certaine quantité de produits manufacturés, et il est peu probable qu'il y ait embargo complet. Cependant, tant que durera cette période de transition, il sera impossible aux importateurs de faire entrer au pays des produits fabriqués, d'une quantité quelconque, que les fabricants du pays sont en état de fournir. Le fait d'exclure ainsi la compétition pourrait bien amener la hausse des prix en Grande-Bretagne, et, en conséquence, certaines compagnies intéressées dans le commerce d'exportation s'y sont fortement opposées.

Une période de transition de cette nature implique nécessairement et l'exclusion momentanée de certains produits manufacturés et le retard dans l'adoption d'une politique définitive de la part des compagnies étrangères qui, en temps normal, faisaient le commerce de produits manufacturés dans le Royaume-Uni. Il est probable que plusieurs ont été surpris de constater que la signature de l'armistice n'avait pas amené un retour immédiat des affaires à leur état d'avant-guerre dans les divers pays d'Europe, mais qu'au lieu d'un tel retour, on se trouvait en face d'une période de transition économique qui comporte ses propres problèmes difficiles et compliqués.

La politique industrielle du gouvernement britannique telle qu'annoncée a été organisée en vue de protéger et aider

ÉLIMINATION DES HOMMES INAPTES A TRAVAILLER SUR LES FERMES

Le comité de la Commission de l'établissement des soldats sur des terres chargé de déterminer les qualités de ces soldats, fait le choix de ceux à qui convient la vie sur les fermes.

COURS D'ENTRAÎNEMENT.

Le comité de la Commission de l'établissement des soldats sur des terres chargé de déterminer les qualités de ces soldats, met de côté tous les hommes qui ne sont pas aptes à s'occuper des travaux de ferme, et accepte immédiatement ceux qui ont toutes les qualités requises pour aller sur des terres. Ceux qui prouvent que les travaux de ferme leur conviennent et aussi qu'ils possèdent d'autres qualités qui en feraient des cultivateurs prospères, reçoivent instruction de suivre un cours de sciences agricoles, dit une déclaration publiée par la Commission de l'établissement des soldats sur des terres. On est d'avis que lorsque le requérant est en bonne santé et qu'il peut se consacrer avantageusement aux travaux de ferme, il retirera de très grands avantages d'un cours d'agriculture. Mais il faut qu'il soit bien sincère dans son désir de consacrer sa vie aux travaux de l'agriculture; il doit être laborieux, économe et avoir les qualités physiques pour être capable d'exécuter le travail qu'il devra faire pour se donner, à lui et à ses dépendants, une existence confortable.

On se sert d'un certain nombre de fermes expérimentales de l'Etat comme centre d'instruction. A ces centres d'instruction, les candidats apprennent, par expérience, comment exécuter les premiers travaux de ferme tels que la manière de enharnacher, attacher et conduire un cheval; la manière de prendre soin des animaux et de les élever, le fonctionnement des instruments agricoles; les labours, la traite des vaches et les autres fonctions qui constituent la base des travaux agricoles. Après une période d'entraînement à ces centres les candidats sont confiés à des cultivateurs pratiques sur des terres, lorsque la chose est possible dans le district où ils ont l'intention de s'établir. Les cultivateurs sont choisis avec soin. Ce seront des hommes ayant une grande sympathie pour leurs semblables qui ne traiteront pas les soldats seulement comme des employés salariés engagés pour faire les travaux des domestiques sur la ferme, mais des hommes qui seront déterminés à compléter l'entraînement de ces soldats en leur donnant des aperçus de toutes les phases des travaux pratiques sur une terre. C'est là un des points les plus importants du système de l'établissement des soldats sur des terres.

COURS D'ENTRAÎNEMENT.

Les hommes qui possèdent assez d'expérience pour être envoyés directement Lorsque les candidats seront chez des soins de suivre un cours à la station d'entraînement agricole.

Lorsque les candidats seront chez des cultivateurs experts ils recevront, de

l'industrie du pays à se récupérer et à retrouver son état d'avant-guerre. On fait actuellement de grands progrès dans cette direction, mais il est encore trop tôt pour savoir à quelle époque seront abolies les restrictions spéciales jugées nécessaires.

VIANDE CANADIENNE EN ANGLETERRE

Le Canada pourrait en expédier davantage, d'après une revue commerciale de Londres.

Le nouveau système, beaucoup plus efficace, d'énumérer le bétail sur pied qu'on a adopté l'année dernière établit le fait plutôt étonnant, que le bétail au Canada compte aujourd'hui plus de 10,000,000 contre quelque 6,000,000 d'après des évaluations antérieures; c'est, du moins, ce que dit l'*Annual Review of the Frozen Meat Trade*, 1918, publiée à Londres. La différence est sérieuse et très importante au point de vue de la production dans l'empire. Il est évident que le Canada, ayant cette grande quantité de bétail de bonne qualité, devrait pouvoir maintenant contribuer beaucoup plus libéralement que par le passé à la fourniture de viandes à la Grande-Bretagne. L'exportation l'année dernière ne s'est élevée qu'à 46,000 tonnes dont quelque 5,000 provenaient des Etats-Unis. En 1917, la quantité exportée fut de 55,000 tonnes, dont 14,564 ont été fournies au Royaume-Uni, la balance étant vendue sur le continent. Les deux tiers environ de la production canadienne expédiée en 1918 a été livrée au Royaume-Uni, la quantité importée étant de 29,332 tonnes. La plus grande partie était de bœuf assez utilisable, mais il s'en est trouvé de qualité très médiocre. La pratique de livrer des viandes et du bétail produits dans certaines parties du Dominion aux acheteurs américains et d'expédier, d'un autre côté, de la viande des Etats-Unis par voie de ports canadiens, peut possiblement être plus profitable au Dominion que de tout expédier directement en Angleterre; mais cela n'aide aucunement le projet formulé par le gouvernement britannique à l'effet que l'empire puisse subvenir à ses propres besoins sous le rapport de la fourniture des viandes.

—0—

Autorisation de l'importation des gants.

Le Board of Trade de la Grande-Bretagne, sur la recommandation du conseil consultatif de l'importation, annonce que l'importation des gants en cuir a été autorisée et que ces articles peuvent maintenant être importés en Grande-Bretagne. L'importation des gants en tissus, ainsi que le tissu dont on fait les gants, sera restreinte à 100 pour 100 des importations de 1916.

temps en temps, la visite des représentants de la Commission de l'établissement des soldats sur des terres qui tiendront des archives complètes de leurs progrès pour la gouverne du comité chargé de déterminer les qualités requises. Lorsque ce comité juge qu'un candidat a acquis assez d'expérience pour exploiter une ferme qui lui appartiendrait, il aide le candidat à acheter sa terre, à acheter ses animaux et les instruments agricoles nécessaires.

Lorsque le candidat ayant toutes les qualités requises est rendu sur sa terre, il est visité à de fréquents intervalles par les représentants de la Commission, qui agissent en qualité d'experts et donnent des conseils sur l'agriculture et font tout en leur pouvoir pour lui planifier la voie et assurer son succès. On encourage les soldats cultivateurs à s'abonner aux journaux d'agriculture afin de se tenir en contact avec les différentes divisions de l'agriculture, pour profiter de tous les petits cours donnés à la fin des saisons dans les collèges d'agriculture et, en résumé, de continuer à acquérir des connaissances.

On croit qu'après avoir pris des précautions, la plus grande partie des soldats qui seront devenus les maîtres de leurs propres domaines auront réalisé ce que le gouvernement voulait obtenir, à savoir: fournir une bonne subsistance à ces hommes qui ont fait tant de sacrifices pour leur Dominion et leur empire et augmenter la production du sol et le bien de la nation.